

Récapitulatif des notions essentielles

Fichiers et données personnelles

Un fichier est une liste d'individus qui comprend des informations personnelles. La loi Informatique et libertés impose une déclaration à la CNIL de tous les fichiers existants.

Déclaration simplifiée et déclaration normale de fichiers

La déclaration obligatoire de fichiers à la CNIL peut être faite sur formulaire simplifié ou normal. La CNIL précise sur son site les situations pour lesquelles une déclaration simplifiée suffit.

Droit d'accès et de rectification

Toute personne dont les coordonnées personnelles figurent dans un fichier doit être avertie. Elle peut avoir accès aux informations la concernant et les faire éventuellement rectifier en cas d'erreur. Une plainte peut être déposée auprès de la CNIL ou auprès d'un tribunal si ces droits ne peuvent être exercés.

Liste orange et liste rouge

Ces deux listes désignent deux des nombreuses listes permettant de s'opposer à ce que ses coordonnées soient transmises par des opérateurs de téléphone.

OP IN et OP OUT

Ces mots désignent les deux approches possibles du contrôle des *spams*. Dans le premier cas, l'autorisation préalable du receveur est requise (OP IN), dans le second cas, le receveur peut simplement s'opposer à en recevoir. La loi de 2004 a choisi le principe de l'OP IN comme principe général et celui de l'OP OUT, par exception.

Mécénat et parrainage

Mécénat et parrainage (ou sponsoring) regroupent des opérations de soutien par des entreprises à des manifestations sportives ou culturelles. À la différence du sponsoring, le mécénat est mis en œuvre sans contrepartie commerciale directe.